

à la force militaire et aux hostilités pour régler leurs différends?

Pour revenir un instant au rôle du Canada au sein de cette association, on s'attend, à tort ou à raison, que le Canada puisse montrer l'exemple et faire preuve d'initiative. Les points de vue et les sentiments des Canadiens qu'expriment nos délégués à ces conférences, ont un poids et une influence énorme à travers le monde. Le Canada ferait preuve de lâcheté s'il refusait d'assumer sa responsabilité morale, en fait, ce serait un acte d'irresponsabilité suprême.

Honorables sénateurs, il m'est arrivé souvent de rendre hommage au dévouement de nombreux représentants de la presse, et mon attitude n'a pas encore changé. Je ne puis m'empêcher de penser que, très souvent, les commentateurs et éditorialistes traitent de ces questions en faisant preuve de malveillance ou d'une ignorance crasse ou plutôt, dirais-je, d'une combinaison des deux. En cette période de difficultés économiques et politiques, le Canada ne peut pas se permettre d'ignorer les pays amis. Ne nous affolons pas parce que nous traversons une période difficile. Nous avons déjà eu des récessions et nous en aurons d'autres. Le monde a continué de tourner et il tournera encore.

● (1540)

N'oublions pas que nous sommes encore un des pays les plus privilégiés et peut-être, sur bien des plans, le plus privilégié au monde; nous avons d'autant plus d'obligations à l'égard des pays les moins favorisés.

L'honorable Martha P. Bielish: Honorables sénateurs, le sénateur Rowe nous a donné un excellent aperçu de la 28^e conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth qui s'est tenue à Nassau, aux Bahamas, en octobre dernier. Il a également mentionné que nous obtiendrions le compte rendu textuel de cette conférence. Je pourrais peut-être néanmoins faire quelques observations à ce sujet vu que j'ai eu l'honneur de faire partie de la délégation canadienne et que j'ai eu le plaisir d'entendre les opinions des parlementaires des autres pays membres du Commonwealth et de participer aux discussions officielles et officieuses.

L'auditoire a manifesté beaucoup d'intérêt pour le discours prononcé par le sénateur Rowe, au cours d'une séance plénière, sur «La liberté de l'individu, les droits et les obligations de l'humanité et l'autorité du gouvernement en démocratie parlementaire». Dans ses remarques, le sénateur Rowe a fait mention du rapatriement de la constitution et a parlé de l'adoption de la Charte canadienne des droits et des libertés.

Je me propose donc de présenter maintenant quelques-uns des faits saillants du point de vue d'un sénateur de l'opposition. Certains pays du Commonwealth sont dotés d'un régime à parti unique et prétendent que l'opposition est superflue et que leur régime fonctionnait de façon satisfaisante.

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Le sénateur Olson est d'accord.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): Levez-vous et faites une révérence.

Le sénateur Bielish: Je pensais que cela ferait plaisir à quelqu'un. Au cours de la séance plénière consacrée au rôle de l'opposition dans un régime de type parlementaire, le député Ron Huntington, qui représentait le Canada, a pris la parole. Son allocution lui a mérité de nombreux compliments et des applaudissements enthousiastes. Toujours aussi modeste, le député Huntington a fait remarquer que ses propos étaient le fruit de nombreuses années d'expérience.

Tout ceci pour vous montrer le sérieux de cette conférence et en même temps l'atmosphère sympathique qui y a régné tout au long. Le programme de la conférence comprenait sept séances plénières d'une demi-journée et deux demi-journées en atelier. Je vais vous donner la liste des sujets abordés pour vous montrer qu'ils n'intéressent pas simplement le Commonwealth, mais également notre pays et son rôle dans le monde. La première séance plénière était consacrée à la paix dans le monde et au développement. Nous avons ensuite étudié tour à tour le problème de sécurité et de l'avenir des petites puissances au sein du Commonwealth, les solutions au problème du chômage, la question de la liberté individuelle, des droits et des responsabilités, des pouvoirs du gouvernement dans une démocratie de type parlementaire, ainsi que les nouvelles sources d'énergie. Ce dernier sujet a été abordé dans le cadre d'un atelier. Au moment où cet atelier se déroulait, il y en avait un autre consacré lui à la confidentialité des documents et aux privilèges des parlementaires.

Les autres ateliers avaient pour sujet le contrôle des naissances, et la protection de l'environnement et notamment de la faune. Au cours des autres séances plénières, on a abordé la question du Parlement et de l'examen des finances publiques, le rôle de l'opposition dans un régime de type parlementaire et la question des rapports entre le Parlement et l'exécutif.

L'assemblée générale de l'Association se tenait parallèlement à la conférence. Elle a procédé à l'élection de ses dirigeants.

C'est cela le rôle de l'association des parlementaires du Commonwealth: aborder toutes sortes de sujets, échanger des idées et des expériences, tirer des leçons des succès et des échecs, rechercher de solutions aux problèmes auxquels font face toutes les nations, industrialisées ou non. D'aucuns n'en voient peut-être pas l'intérêt. Je vous laisse juges.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, si personne ne souhaite participer au débat, je vais considérer que l'interpellation a été débattue.

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)